



PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME

Préfecture

Rouen, le 22 MAR. 2012

**Direction de la coordination et de la  
performance de l'Etat**

Mission de coordination aux affaires départementales

Affaire suivie par **Nathalie BOULAY**

**Secrétariat de la CDAC**

Tél. 02.32.76.51.61

Fax 02.32.76.54.60

Mél. [Nathalie.boulayt@seine-maritime.gouv.fr](mailto:Nathalie.boulayt@seine-maritime.gouv.fr)

LE PREFET  
de la Région Haute-Normandie,  
Préfet de la Seine-Maritime

La commission départementale d'aménagement commercial statuant en matière cinématographique de Seine-Maritime réunie le 15 mars 2012, sous la présidence de M. Thierry HEGAY, Secrétaire Général de la Préfecture de la Seine-Maritime, représentant M. le Préfet, a examiné le dossier n° **2012-02** concernant une demande d'extension du cinéma à l'enseigne "SIRIUS" sis 5 rue **Duguesclin au Havre, doté actuellement de 3 salles et 405 places, par la création nette de 1 salle et 345 places supplémentaires dans le cadre d'une opération de reconstruction-extension, portant ainsi sa capacité à 4 salles et 750 places.**

VU :

- Le code de commerce ;
- Le code général des collectivités territoriales ;
- La loi n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie, notamment son article 102 ;
- La loi n°2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbain ;
- Le décret n° 2008-1212 du 24 novembre 2008 relatif à l'aménagement commercial ;
- L'arrêté préfectoral n° 11-106 du 7 novembre 2011 donnant délégation à Monsieur Thierry HEGAY, Secrétaire Général de la Préfecture de Seine-Maritime ;
- L'arrêté préfectoral du 14 février 2012 instituant la commission départementale d'aménagement commercial statuant en matière cinématographique de Seine-Maritime et désignant les personnalités qualifiées ;

- La demande, enregistrée le 30 janvier 2012, présentée par la SARL Sunlight, dont le siège social est situé 5, rue Dugesclin au Havre agissant en tant qu'exploitante et future propriétaire, et visant à l'extension du cinéma à l'enseigne "SIRIUS" sis 5 rue Dugesclin au Havre, doté actuellement de 3 salles et 405 places, par la création nette de 1 salle et 345 places supplémentaires dans le cadre d'une opération de reconstruction-extension, portant ainsi sa capacité à 4 salles et 750 places.

- L'arrêté préfectoral du 16 février 2012, annexé au procès-verbal et précisant la composition de la commission départementale d'aménagement commercial du 15 mars 2012 pour l'examen de la demande susvisée ;

- Le rapport d'instruction présenté par la direction départementale des Affaires Culturelles ;

Après qu'en aient délibéré les membres de la commission, assistés de :

- M. Laurent FOUQUET, rapporteur de la direction départementale des Affaires Culturelles ;

### **CONSIDERANT**

- que le projet concerne l'extension du cinéma Sirius par la création d'une salle supplémentaire,
- que le projet veille à préserver un équilibre entre les différents types d'exploitation sur l'agglomération
- que la nature et la diversité cinématographique proposés par ce projet offrent un atout supplémentaire aux spectateurs dans la zone d'influence cinématographique concernée,
- que le projet est conforme à la réglementation en matière d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite,
- que le projet est accessible par les transports en commun et les modes doux de déplacement
- que l'impact sur le flux de circulation généré sera limité au regard du trafic existant

### **DECIDE d'accorder l'autorisation sollicitée à la majorité (4 oui sur 5 votants)**

#### Ont voté favorablement :

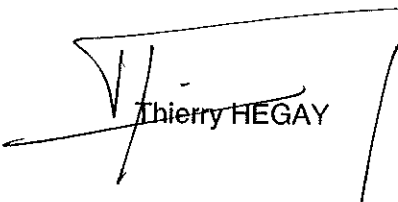
- M. LEMONNIER Luc, représentant le Maire du Havre,
- Mme Marie-Claire DOUMBIA, représentant le maire de Gonfreville l'Orcher,
- M. Jean-Louis Rousselin, représentant le président du Syndicat mixte d'élaboration et de gestion du SCOT Le Havre Pointe-de-Caux Estuaire,
- Mme THAFOURNEL Frédérique, personnalité qualifiée en matière de consommation,

#### S'est abstenu :

- M. PETIT Daniel, maire de Montivilliers

**En conséquence, la SARL Sunlight dont le siège social est situé 5, rue Dugesclin au Havre, est autorisée à étendre le cinéma à l'enseigne "SIRIUS" sis 5 rue Dugesclin au Havre, par la création nette de 1 salle et 345 places supplémentaires dans le cadre d'une opération de reconstruction-extension, portant ainsi sa capacité à 4 salles et 750 places.**

Le Préfet  
Pour le Préfet et par délégation,  
Le Secrétaire Général

  
Thierry HEGAY